

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mars 2021

LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE - (N° 3875)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 5146

présenté par
M. Causse, rapporteur thématique

ARTICLE 53

Rédiger ainsi l'alinéa 22 :

« IV. – Le deuxième alinéa de l'article 6 de l'ordonnance n° 2004-632 du 1^{er} juillet 2004 relative aux associations syndicales de propriétaires est applicable aux associations syndicales de propriétaires créées avant l'entrée en vigueur du présent article. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.